

Certificats d'origine, visas et légalisations

Documents d'accompagnement
pour vos exportations définitives

INTERNATIONAL
FORMALITÉS

◆ PUBLIC CONCERNÉ

Exportateur...

◆ MODALITÉS

À partir du site

formalites-export.com

◆ POINTS ACCUEIL

Vérifiez les jours et heures
d'ouverture en fonction des
opérations à effectuer.
Voir page 4.

0 820 012 112 Service 0,12 €/min
+ prix appel
entreprises.cci-paris-idf.fr

› Votre objectif

Vous êtes exportateur et vous vendez vos produits vers un pays extérieur à l'Union Européenne.

Pour répondre aux exigences des douanes des pays de destination, vous devez fournir des documents qui doivent être certifiés par votre CCI.

Ces démarches ne doivent pas être un frein pour vous mais un atout de confiance auprès de vos partenaires à l'étranger.

› Notre solution

Pour faciliter vos démarches et vous faire gagner du temps, votre CCI met à votre disposition GEFI, plateforme de Gestion Électronique des Formalités Internationales (formalites-export.com).

- Le guichet en ligne GEFI vous permet d'effectuer l'ensemble de vos formalités en quelques clics :
 - **WebCOR** pour vos Certificats d'origine. Ces documents douaniers identifient vos marchandises et attestent leur origine en vue du dédouanement à destination des pays tiers. Ils sont exigés par plus de 150 pays. Dématérialisés, signés électroniquement, ils sont utilisables dans vos échanges bancaires et commerciaux et sont visés par la CCI Paris Ile-de-France.
 - **WebDoc** pour le visa de documents (facture export, packing list) et la légalisation de signatures qui consiste à authentifier la signature figurant sur un document commercial afin de faciliter son acceptation par des autorités étrangères.
- GEFI, ce sont plusieurs dizaines de milliers de certificats d'origine et de documents export émis chaque année par la CCI Paris Ile-de-France.

› Le dispositif

Accessible à tout moment, vous vous connectez quand vous le décidez pour effectuer les formalités dont vous avez besoin.

GEFI ne se résume pas à une plateforme en ligne ; c'est aussi pour vous un ensemble de services conçus pour répondre à vos attentes en termes de :

Facilité

- Accès au compte en multi-utilisateurs
- Paiement en ligne par CB ou par chèque à notre bureau de Paris
- Possibilité, sous certaines conditions, de bénéficier du paiement mensualisé
- Possibilité d'envoi postal, DHL, coursier ou retrait à nos bureaux de Paris, Versailles ou Cergy
- En déposant votre signature auprès de nos services, vous pouvez faire vos demandes de légalisations via la plateforme.



Gain de temps

- Vous pouvez créer et conserver autant de modèles que vous le souhaitez
- Vous choisissez le moment qui vous convient pour envoyer vos demandes
- Votre demande est traitée en moins de 24H
- Vous n'avez plus de preuves d'origine à nous présenter.

Économie

- L'envoi électronique de vos demandes vous économise un déplacement
- Plus de copies à nous fournir.

Traçabilité

- Certificats d'origine envoyés électroniquement dès validation de votre demande par nos conseillers
- Suivi de l'état d'avancement de vos demandes : tous vos dossiers sont consultables dans votre historique.

Sécurité

- Les certificats d'origine émis via la plateforme GEFI sont labellisés par la Chambre de commerce internationale.

› En pratique

En quatre étapes seulement GEFI simplifie vos démarches et facilite vos activités à l'export !

1. **Créez votre compte en quelques minutes**
2. **Choisissez votre module : WebCOR pour vos certificats d'origine ou WebDOC pour vos visas ou légalisation de signatures**
3. **Précisez le mode d'expédition que vous souhaitez**
4. **Suivez vos demandes en ligne.**

Facilitez-vous l'export avec GEFI

Vous pouvez aussi le cas échéant obtenir vos documents sur place auprès de notre bureau de Paris.

GEFI propose également le module WebATA pour emporter temporairement du matériel ou des échantillons à l'étranger.

» Tarifs

DEMANDES EN LIGNE SUR formalites-export.com	
PRISES EN CHARGE € TTC / TVA 20% incluse	
Par dossier	9,00
VISAS € nets / exonérés de TVA articles 261c et 256B / code général des impôts	
Visa certificat d'origine électronique	10,00
Visa facture	10,00
Légalisation de signature	10,00
IMPRIMÉS LASER € TTC / TVA 20% incluse	
Imprimés	3,00
Copie supplémentaire	1,00
MODES DE RETRAIT € TTC / TVA 20% incluse	
Envoi par courrier simple	3,00
Envoi par courrier recommandé	6,00
Envoi DHL	22,34
Envoi par coursier	12,00 à 72,00
Retrait Bureaux de Paris, Cergy ou Versailles	Gratuit

DFCE - 2 rue adolphe Jullien 75001 Paris				
VISAS € nets / exonérés de TVA				
Certificat d'origine (1 original et 2 copies)				16,00
Facture				16,00
Légalisation de signature				16,00
Attestation communautaire				125,00
Attestation d'existence				80,00
CERTIFICATS D'ORIGINE € nets / TVA incluse				
Nb d'exemplaires*	10 à 49	50 à 99	100 et +	
Original laser	1,30	1,20	1,10	
Demande laser	1,30	1,20	1,10	
Copie laser	1,30	1,20	1,10	
Nb d'exemplaires*	10 à 49	50 à 99	100 à 499	500 et +
Liasse à plat	5,50	5,00	4,50	4,00
AUTRES FORMULAIRES € nets / TVA incluse				
Nb d'exemplaires*	10 à 49	50 à 99	100 et +	
ATR	1,30	1,20	1,10	
EUR 1	1,30	1,20	1,10	

*Tarifs indiqués à l'unité (minimum 10 exemplaires). Les imprimés douaniers ne sont ni repris ni échangés.

› Points d'accueil

ADRESSES ET HORAIRES		
	Vous devez :	
Vérifiez les jours et heures d'ouverture en fonction des opérations	Récupérer des certificats d'origine, visas de facture ou légalisations demandés par internet sur la plate-forme GEFI (Gestion Électronique des Formalités Internationales) www.formalites-export.com	Faire viser vos certificats d'origine, factures ou légalisations
DFCE 2 rue Adolphe Jullien 75001 Paris	Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30